

Paris, le 16 mai 2014

NOTE à l'attention de
Pauline VERON, Adjointe à la Maire
Chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative,
de la jeunesse et de l'emploi

Vous avez travaillé avec les services de la Ville et mon cabinet à l'élaboration d'un programme de mandature sur la base des engagements que nous avons pris auprès des Parisiens et je vous en remercie. Je partage les orientations que vous souhaitez donner à votre délégation et suis particulièrement sensible à l'effort de coordination réalisé avec les différents adjoints concernés par vos sujets, méthode efficace et témoin de l'état d'esprit que je souhaite voir prévaloir tout au long des six prochaines années.

S'agissant de la démocratie locale et de la participation citoyenne, je partage l'ambition que vous vous fixez de renouveler les modalités d'un dialogue ouvert et transparent entre élus et citoyens et de donner une nouvelle impulsion à la participation citoyenne pour qu'elle soit davantage ouverte à tous et plus moderne. Il faudra imaginer de nouveaux dispositifs de participation, repenser les espaces de démocratie et rendre systématique la concertation en utilisant notamment les outils numériques. La politique de participation démocratique que j'ai portée pendant la campagne est ambitieuse, nouvelle dans la relation qu'elle instaure avec notre institution, et unique dans l'importance du budget que je souhaite y consacrer.

Je vous demande d'ici les 100 premiers jours de mandature de proposer des actions concrètes d'évolution des outils de participation, en particulier en redynamisant les Conseils de quartiers pour qu'ils attirent une plus grande diversité de citoyens, en revoyant les modalités d'exercice du droit d'interpellation (e-pétition, etc.) et permettant à tous de prendre part à la vie de la cité, notamment via le Budget Participatif Parisien (BPP).

Je souhaite que le Budget Participatif Parisien soit un véritable outil de décision pour les Parisiens. Ce BPP représentera 5% du budget d'investissement de la Ville de Paris. Il comprendra deux enveloppes : une parisienne et une localisée. La conception et l'animation du BPP associera les directions (en particulier la DF et la DUCT) et l'ensemble de vos collègues adjoints concernés, notamment Bruno Julliard en charge des relations avec les arrondissements, Julien Bargeton en charge des finances et Emmanuel Grégoire en charge des ressources humaines et des services publics. Je vous demande de définir également le rôle que pourrait prendre les instances dans les arrondissements, et en particulier les conseils de quartier. Nous devons être prêts d'ici l'automne à lancer formellement le BPP 2015. La première étape consistera à recueillir les idées des Parisiens. L'objectif est que les Parisiens puissent chaque année faire émerger des propositions pour l'utilisation de 5% du budget d'investissement et participer à des compte-rendu de mandat permettant de mieux appréhender les enjeux budgétaires. Ils pourront ensuite voter sur des projets proposés par eux-mêmes et par les élus de la Ville.

L'ensemble de ce processus devra être accompagné d'emblée par un vaste plan de pédagogie, de sensibilisation et d'information sur la démocratie locale et ses enjeux, la concertation et la participation citoyenne à destination des Parisiens, des élus et de l'administration : d'ici la fin de l'été, vous organiserez un temps fort qui permettra d'informer les citoyens des modalités de mise en œuvre du Budget Participatif Parisien (BPP) et de lancer la concertation visant à moderniser la Charte Parisienne de la Participation (qui devra être adoptée d'ici fin 2015).

Cette Charte intègrera une nouvelle cartographie de la participation et de la concertation parisienne et prévoira la création, dans chaque mairie d'arrondissement, d'un pôle dédié à la « participation citoyenne ».

C'est aussi dès ces premières semaines de la mandature, que je vous demande de renouveler la composition de la Commission Parisienne du Débat Public (CPDP) et de faire de cette instance le garant de la généralisation des processus de concertation des politiques parisiennes. Je vous invite également, en lien avec les adjoints concernés, à lancer une mission de préfiguration sur le Conseil économique social et environnemental.

Je souscris enfin sans réserve à votre proposition d'élaborer « un bleu budgétaire » de la participation citoyenne, afin d'avoir une vision globale de la participation citoyenne et d'évaluer son développement.

S'agissant de la vie associative, je suis très attachée à ce que vous fassiez vivre, en lien avec l'ensemble de vos adjoints concernés, la dynamique d'innovation, de création d'emploi, d'expertise, de lien social et d'animation territoriale que représente le tissu associatif parisien. Mon choix, vous le partagez, est de faire confiance à son inventivité et à sa richesse.

Je souhaite engager sans délai une politique volontariste de renouvellement et de modernisation des relations entre la Ville et les Associations. Cela se concrétisera par le lancement d'une grande consultation pour connaître leur projets et leurs attentes, la création de l'Observatoire de la Vie Associative, afin de mieux connaître le tissu associatif local, en mesurer les évolutions et constituer un outil d'aide à la décision et enfin par la réunion de l'ensemble des Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) et la création d'un bureau des CICA parisiens.

Le début de mandature sera également consacré à la révision des attributions, des missions et distributions des Maisons des Associations (MDA). Les directeurs et usagers seront consultés afin de recueillir leur vision des problématiques et des enjeux. Je vous demande de n'écarter aucune piste d'évolution (lieux ressources, passerelles avec les instances citoyennes, développement de pôle de compétences, ...). Vous associerez bien sur les mairies d'arrondissement à ce travail. A mi-mandat, grâce aux premières évaluations et retours du secteur associatif, vous proposerez de nouvelles mesures pour dynamiser le dispositif d'accueil et d'animation du réseau associatif. Je souhaite qu'une attention particulière soit portée aux outils numériques au service de la relation usagers/citoyens, pour faciliter leurs démarches, valoriser leurs actions, et favoriser le contact et le lien, des associations entre elles, mais aussi entre les associations et les startups parisiennes. La partie associations des sites internet des mairies d'arrondissement devra également être revue.

Vous veillerez également à ce que la Ville propose un accompagnement de qualité pour que le tissu associatif parisien puisse se développer, sous toutes ses formes, et dans les meilleures conditions possibles : les offres de la Ville (Maisons des Associations, Carrefour des Associations) et de ses partenaires sont nombreuses et méritent d'être mieux connues, et sans doute mieux articulées pour toucher le plus grand nombre d'associations. La question des locaux à disposition du secteur sera votre priorité, qu'il s'agisse des locaux municipaux (horaires, tarifs revus), des locaux d'activité des bailleurs sociaux, ou de formes à inventer (locaux mutualisés, locaux d'entreprises, pépinières). En lien avec Jean-Louis Missika, adjoint notamment chargé des questions d'urbanisme, du développement économique et de l'attractivité, vous étudierez l'opportunité d'ouvrir une pépinière associative avec ateliers multimédia et espaces de coworking.

Je souhaite que vous initiez une réflexion sur les subventions et la diversification des modes de financement au secteur associatif en associant les directions, les adjoints concernés et mon Cabinet (harmonisation des pratiques au sein des différentes directions de la Ville, développement des subventions pluriannuelles, encouragement de nouvelles formes de financements telles que le

crowdfunding, le financement solidaire ou les micro-dons). Afin de maintenir un tissu associatif parisien diversifié (petites et grandes associations), vous organiserez à mi-mandat un appel à projet à destination des petites associations et dont le jury sera le bureau du CICA parisien nouvellement créé.

Enfin, en lien avec le volet jeunesse de votre délégation, je souhaite avoir doublé le nombre de jeunes volontaires en service civique à la Ville à l'issue du mandat. Une de leurs missions pourrait être d'aider les associations à mieux utiliser le numérique.

S'agissant de la jeunesse, les enjeux d'une politique ambitieuse sont considérables. Je partage votre vision d'une approche non uniforme de la jeunesse parisienne et la nécessité de permettre, à travers les actions que vous allez mener, à chaque jeune de renforcer sa capacité à se construire et à faire ses choix. C'est dans cet état d'esprit que je conçois pour notre collectivité, l'accompagnement à l'autonomie des jeunes dont la place dans la Ville est l'affaire de tous. Pour avancer vers cet objectif, vous me proposez trois axes de travail : bâtir un programme pour l'autonomie des jeunes avec l'ensemble des adjoints concernés et dans chaque arrondissement ; donner de la visibilité et de la cohérence à la politique municipale dédiée aux jeunes et faire de la jeunesse une véritable ressource pour la Ville en systématisant leur participation à la vie de notre Cité avec une approche et des outils renouvelés. Ces trois axes sont structurants et je souhaite qu'ils soient notre fil conducteur tout au long de cette mandature.

Pour l'année 2014, je souscris à votre proposition d'une *conférence territoriale de la jeunesse*. Celle-ci devra se préparer avec l'ensemble des mairies d'arrondissement. Je souhaite qu'elle soit l'occasion d'y présenter les actions des dix arrondissements pilotes et d'engager de nouveaux *contrats jeunesse*.

Devant la variété des équipements jeunesse, parfois mal identifiés, vous préconisez une remise à plat en vue de tendre vers deux principaux types d'équipements avec pour objectif de renforcer la polyvalence des missions, des offres, l'égal accès de tous les publics, l'adaptation des horaires d'ouverture aux usages des jeunes et le renforcement de la participation des usagers dans la gouvernance et le fonctionnement. Je partage votre objectif et je souhaite que vous me proposiez un nouveau cahier des charges des équipements jeunesse avant l'été.

Pour adapter les moyens de communication de la Ville aux usages numériques des jeunes, vous préconisez le lancement d'un plan d'action. Celui-ci devra être élaboré en étroite coopération avec la mission *Ville intelligente* placée auprès du Secrétaire Général. Vous préconisez que le Conseil Parisien de la Jeunesse joue davantage et mieux son rôle de comité consultatif et soit saisi sur de nombreux sujets. Dans cet objectif, il s'agira de proposer avant l'été au Conseil de Paris une refonte du CPJ.

Afin d'appréhender les questions de la Jeunesse dans toutes ses dimensions, vous souhaitez qu'une réflexion globale s'engage dans toutes les directions en vue d'inscrire dans les délibérations soumises au Conseil de Paris une *clause d'impact jeunesse*. A cet effet, je souhaite que le secrétariat Général coordonne ce travail.

A l'horizon 2020, de nouvelles expérimentations devront avoir permis de lancer des *maisons de jeunes*, bistrot jeunes tenus par des associations. Dans le même esprit, en lien avec Marie-Christine Lemardeley, votre collègue chargée de la recherche et de la vie étudiante, vous étudierez la reconversion du site de l'Université Paris III en équipement dédié à la jeunesse et à la vie étudiante.

S'agissant de l'emploi, je vous demande une mobilisation renforcée compte tenu des enjeux. Paris a renoué avec le dynamisme économique depuis 2001 et a plutôt bien résisté à la crise de 2008. Il faut aller plus loin et j'attends des politiques que nous allons conduire, menées notamment par Jean-Louis Missika que j'ai chargé du développement économique et de

l'attractivité, qu'elles créent des emplois supplémentaires à Paris. Les investissements qu'engagera notre collectivité tout au long de cette mandature, comme je m'y suis engagée auprès des Parisiens, contribueront aussi à l'emploi. Mais l'accompagnement des trop nombreux Parisiens frappés par le chômage est une urgence absolue, et le fait que les employeurs parisiens éprouvent en parallèle des difficultés croissantes à recruter, est une situation sur laquelle nous nous devons d'agir.

Comme vous me l'avez proposé, notre action sera structurée autour de quatre axes qui aboutiront à horizon 2020 à une cartographie redessinée des dispositifs emploi autour d'un service de qualité, lisible et accessible à tous, à une mise en relation facilitée entre les employeurs et les chercheurs d'emploi et à un dialogue social territorial régulier permettant d'anticiper les mutations économiques.

Je souhaite que l'on poursuive le décloisonnement des approches sociales, d'insertion et d'emploi afin de donner de la lisibilité et de la cohérence dans les parcours vers l'emploi. J'aimerais à ce titre que vous ajoutiez à votre feuille de route le pilotage Ville de l'insertion par l'activité, en lien étroit avec Antoinette Guhl, que j'ai chargée de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire. Je vous demande d'associer à l'objectif de décloisonnement les directions de la Ville (DASES, DDEEES), les Mairies d'arrondissement, tous les partenaires institutionnels (en particulier PE) et associatifs concernés. Ce travail, et plus largement la déclinaison de cette feuille de route devront aboutir d'ici la fin de l'année à l'élaboration d'un nouveau Programme Départemental d'Insertion et d'Emploi et Programme d'Accès à l'emploi.

Nous devons renouveler les pratiques d'accompagnement des chercheurs d'emploi et des employeurs. Je souhaite que dans les 100 premiers jours, vous pilotiez, en lien avec l'Etat, un état des lieux des dispositifs et structures existants (MdEE, PLIE, MEP, MLP, E2C, etc.) et que vous me proposiez un plan de refonte intégrant des mesures innovantes (guichet unique de l'emploi, méthodes d'accompagnement etc.). Vous veillerez à ce que les entreprises soient associées à ces travaux afin de renforcer le lien entre les employeurs et les chercheurs d'emploi.

Je partage la nécessité d'adapter nos actions pour certains publics particulièrement touchés par le chômage : les grands exclus, les allocataires du RSA, les seniors, les jeunes, les artistes et les femmes chefs de famille monoparentale. Je vous demande d'élaborer des feuilles de route spécifiques pour ces publics que j'estime prioritaires d'ici la fin de l'été pour une effectivité des mesures avant la mi-mandat. Aucune piste ne doit être écartée dans les propositions que vous me ferez remonter (co-emploi, travail temporaire d'insertion, etc.). Concernant les jeunes, je souhaite, d'ici la fin de l'année, que la Ville recrute 100 jeunes en Emplois d'avenir supplémentaires. En lien avec Emmanuel Grégoire, votre collègue chargé des ressources humaines, vous définirez sur l'ensemble de la mandature les volumes de recrutement des emplois d'avenir, des apprentis et des contrats aidés.

Enfin, je souscris au besoin de renouveler le dialogue social territorial en associant entreprises, syndicats de salariés et patronaux, associations d'utilité sociale, Etat, Région, Pôle emploi... afin d'anticiper les mutations à venir, d'adapter en permanence nos réponses aux besoins et aux situations de crise, mais aussi de s'engager collectivement dans une dynamique de coopération et de responsabilité. Comme vous le proposez, vous pourriez tenir d'ici la fin de l'été une 1ère conférence annuelle multipartite sur les secteurs qui recrutent et refondre à cette occasion du Comité Parisien pour l'Emploi.

Vous veillerez à ce que l'ensemble des directions de la Ville concernées, le Secrétariat Général et mon Cabinet soient associés à vos réflexions, propositions et actions, dont le caractère structurant et transversal nécessite une coordination renforcée. Je vous demande d'être particulièrement attentive aux questions budgétaires et financières. Vos propositions devront faire l'objet d'études de faisabilité et d'un chiffrage précis qui s'intégrera dans les contraintes budgétaires de la ville. Je suis évidemment disposée à étudier avec vous toute suggestion de révision d'actions actuellement mises en œuvre permettant d'accélérer le lancement ou le déploiement d'actions nouvelles prioritaires.

Anne HIDALGO